

## Après le succès de la seconde promotion

# Troisième rentrée du Master 2 « Tiers de Confiance et Sécurité numérique »

Au terme de l'année universitaire 2015-2016, les très bons résultats obtenus par les étudiants de la seconde promotion du Master2 "Tiers de Confiance et Sécurité Numérique", confirment **l'excellence de ce diplôme de troisième cycle, lancé en 2014 à l'Université de La Rochelle par la Fédération des Tiers de Confiance**, en partenariat avec la Chambre nationale des Huissiers de Justice.

### Droit et Numérique

Ce succès témoigne de l'intérêt grandissant des étudiants en droit pour un secteur d'activité lié tant à **l'innovation, élément fondamental du développement économique, qu'à la confiance, pierre angulaire de la dématérialisation.**

Pour autant, et face à **un afflux de demandes d'inscription pour la rentrée 2016**, *"nous n'ouvrirons pas plus largement cette 3ème promotion, et le nombre d'inscrits ne dépassera pas les 20 étudiants, afin de maintenir une haute qualité d'enseignement"* précise Alain Bobant, Président de la fédération des Tiers de Confiance.

### Une présidente de renom

Tandis que la première promotion avait été placée sous le parrainage de l'un des pères historiques de l'Internet, Louis POUZIN, cette seconde promotion a eu l'honneur d'être soutenue par une autre figure prestigieuse du Numérique, **Madame Isabelle FALQUE-PIERROTIN, Présidente de la CNIL** (depuis septembre 2011) **et du G29** (le groupe de travail des "CNIL" Européennes).

### Une nouvelle génération de juristes

Ce Master concrétise parfaitement les volontés politiques de créer des partenariats entre l'Université et le monde professionnel, notamment dans le domaine du Numérique.

L'équipe pédagogique associe aux enseignants universitaires, des experts et des

industriels de la dématérialisation, tous membres de la Fédération des Tiers de Confiance.

*“Munis d’un large éventail de compétences technologiques, stratégiques et organisationnelles, par des professionnels actifs de l’écosystème Numérique, nos diplômés vont constituer une nouvelle génération de juristes, prêts à répondre avec efficacité aux grands défis de la société numérique”* ajoute Alain Bobant.

### **“Modélisation” et futures ouvertures**

Combinée à l’acquisition de connaissances pratiques, l’exigence de leur mise en application au cours d’un stage en entreprise, va apporter du crédit au diplômé, et accentuer ses chances d’obtenir rapidement un emploi.

La pertinence de la démarche initiée par la Fédération des Tiers de Confiance et l’Université de La Rochelle suscite un attrait certain ; c’est la raison pour laquelle la FNTC est **sollicitée par d’autres universités pour mettre en place des répliques de ce Master2.**

---

**A propos de la FNTC** ([www.fntc.org](http://www.fntc.org)). *La Fédération des Tiers de Confiance, créée en 2001 par un ensemble de professionnels réglementés et de prestataires de services, regroupe 130 acteurs Français et étrangers qui entendent prendre une part active dans la mise en œuvre et la promotion de la Confiance dans l’Economie Numérique. Son action s’articule autour de trois missions : Construire la confiance dans le numérique de demain ; promouvoir les techniques et méthodes pour garantir la confiance dans le numérique et favoriser la connaissance des meilleures pratiques ; accompagner les institutions publiques.*

---

### **CONTACT PRESSE :**

#### **ARKANE MEDIA**

**Virginie Andouard**

Tel : 01 53 43 90 20 -- Tel Port : 06 22 17 68 12 Email : [vandouard@arkanemedia.com](mailto:vandouard@arkanemedia.com)

**Véronique Martin**

Tel : 01 53 43 90 61 -- Tel Port : 06 60 99 41 64 Email : [vmartin@arkanemedia.com](mailto:vmartin@arkanemedia.com)